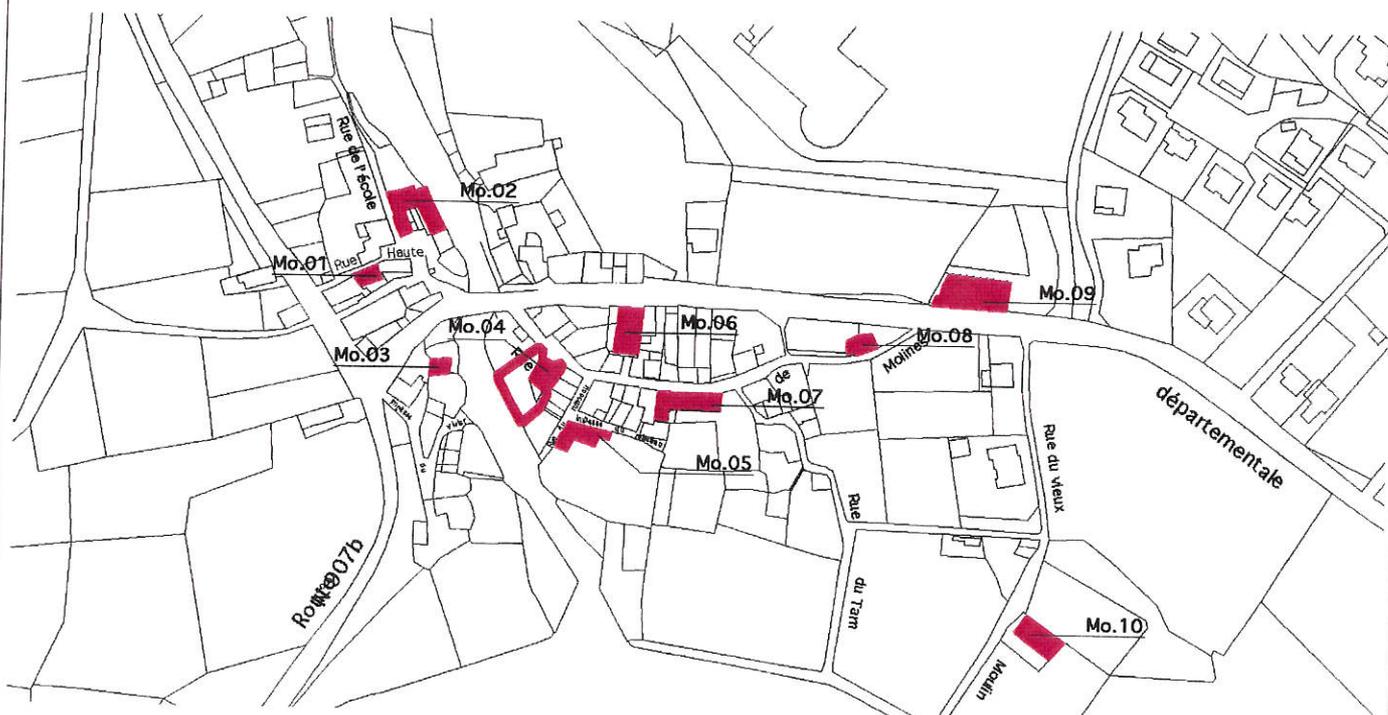


Numéro Fiches	HAMEAU	Type	Titre	Localisation	Parcelles
Mo.01	MOLINES	Edifice	Maison de Village	Rue Haute	1525
Mo.02	MOLINES	Ensemble	Ensemble sur cour intérieure	Rue Haute	1517, 1518, 2878, 2879, 2860
Mo.03	MOLINES	Edifice	Ancien moulin	Route 907b	1511
Mo.04	MOLINES	Edifice	Maison de Maître	Rue de Molines	1432, 1439, 1440, 2658
Mo.05	MOLINES	Edifice	Maison de Village	Rue du Ruisseau	1496
Mo.06	MOLINES	Edifice	Maison de Village	Route 907b	1445
Mo.07	MOLINES	Edifice	Maison de Village	Rue de Molines	1487, 1488
Mo.08	MOLINES	Ensemble	Maison de Village	Rue de Molines	1457
Mo.09	MOLINES	Edifice	Maison de Village	Route 907b	3080, 3081
Mo.10	MOLINES	Edifice	Moulin	Rue du vieux moulin	1467





MAISON DE VILLAGE

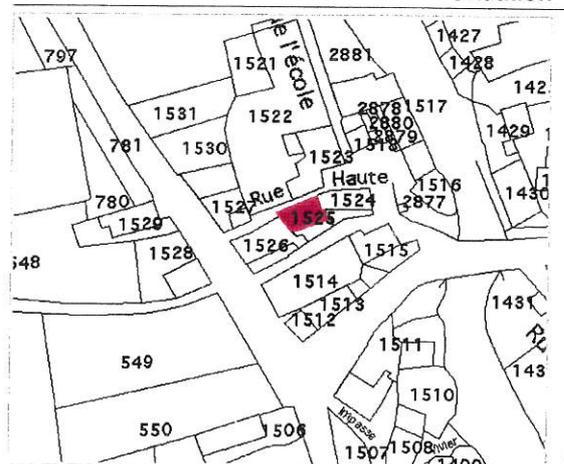
Maisons paysannes présentant un caractère vernaculaire marqué traduisant les usages ancestraux.

**Prescriptions -
Conservation - Restauration**

En cas de travaux, les articulations de volumes et les qualités des murs devront être maintenues (ouvertures modestes, opposition de plans enduits et de pierres apparentes ...). Les éléments vernaculaires devront être conservés (fenières, ventilations,...).

MOLINES - Rue Haute

Situation



Parcelles : N° 1525

COMMUNE D'ISPAGNAC - Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager

REGLEMENT - Avril 2005
D'ARTIGUES - DONJERKOVIC Architectes DPLG-DCESHCA

Dossier informatique : Ispagnac - Ispagnac-Reglement - ISP-RG-Fiches-Molines





ENSEMBLE SUR COUR INTERIEURE

Ensemble constitué de trois corps de bâtiments autour d'une cour centrale. Le porche d'entrée dans l'axe de la ruelle crée avec la façade un fond de scène à la placette. Les accès au premier niveau par les escaliers de chaque côté de la courette, comme le muret de clôture rattaché au porche, contribuent au caractère pittoresque des lieux.

Prescriptions -

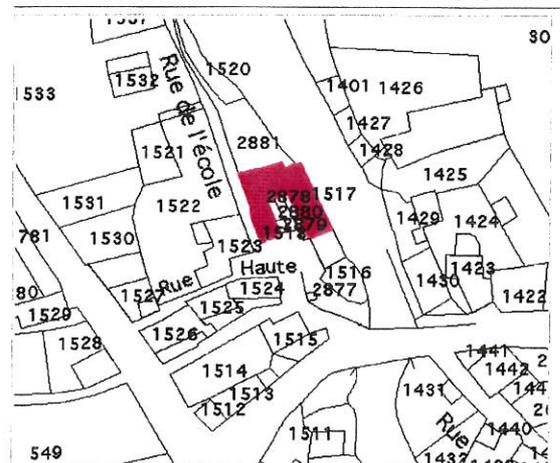
Conservation - Restauration

Les façades et toitures devront être conservées ou restaurées en conservant le caractère des lieux. Les dispositifs d'accès et de cheminement seront conservés.

Les parements de façade de la parcelle n°1517 devront être mis en concordance avec les couleurs et matières environnantes.

MOLINES

Situation



Parcelles : N° 1517, 1518, 2878, 2879 & 2860

COMMUNE D'ISPAGNAC - Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager

REGLEMENT - Avril 2005

D'ARTIGUES - DONJERKOVIC Architectes DPLG-DCESHMA

Dossier Informatique : Ispagnac - Ispagnac-Reglement - ISP-RG-Fiches-Molines



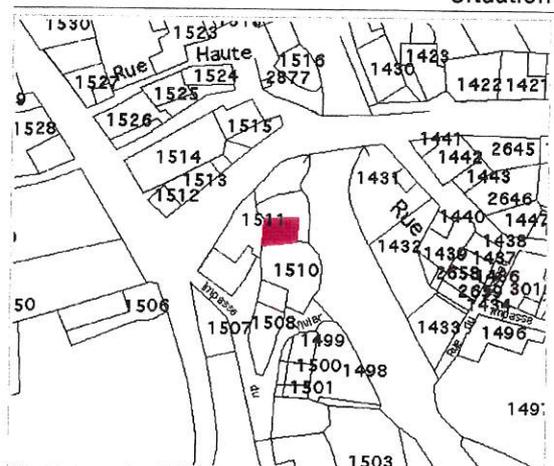


ANCIEN MOULIN

MOLINES - Route N° 907b

Ancien moulin sur un affluent du Tarn, présentant une volumétrie sobre et de larges façades aveugles.

Situation



Parcelles : N° 1511

Prescriptions -

Conservation - Restauration

Les aménagements extérieurs et vestiges seront conservés. En cas de création d'ouverture, on veillera à maintenir le caractère massif de l'édifice.



Type : EDIFICES



MAISON DE MAITRE

Immeuble à caractère historique, esthétique ou pittoresque.
Edifice daté de la renaissance présentant un beau volume avec tour-escalier sur la rue et porche d'entrée côté jardin. Le jardin est clôturé d'un mur en pierre de bel appareil.

La position du bâtiment en bordure de rivière, ainsi que la parcelle dégagée du jardin participe de la mise en valeur du lieu, de l'édifice comme du hameau.

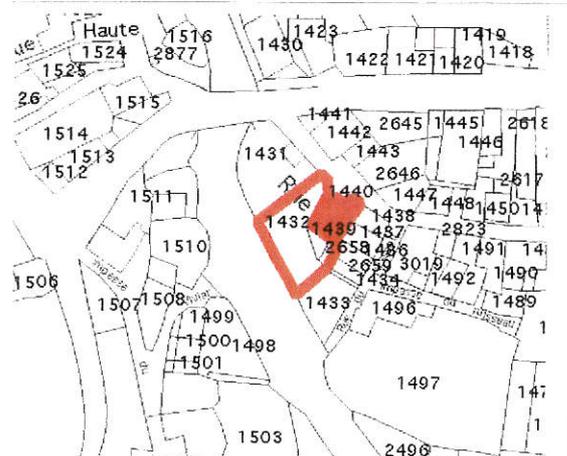
Prescriptions -

Conservation - Restauration

Le bâtiment sera conservé dans son intégralité de volume comme de matière (parements, toitures, ...). Le jardin sera maintenu, les arbres de haute futaie seront conservés.

MOLINES - Rue de Molines

Situation

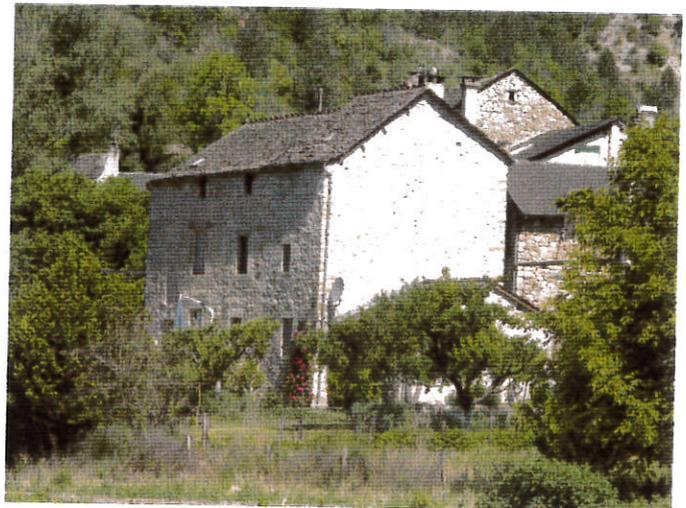


Parcelles : N° 1432, 1439, 1440 & 2658

COMMUNE D'ISPAIGNAC - Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager

REGLEMENT - Avril 2005
D'ARTIGUES - DONJERKOVIC Architectes DPLG-DCESHOMA

Dossier Informatique : Espagnac - Espagnac-Reglement - ISP-RG-Fiches Molines

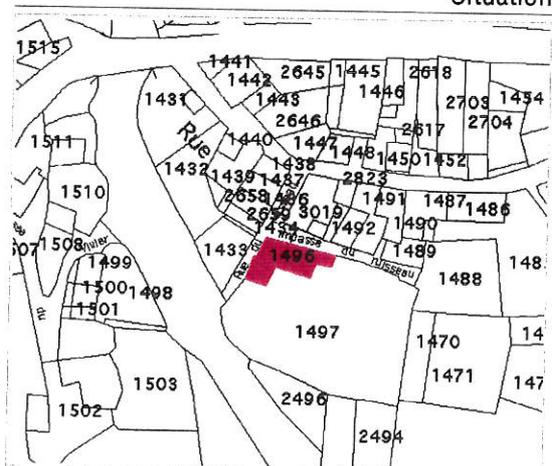


MAISON DE VILLAGE

Maison de village présentant une belle volumétrie, et constituant le premier plan du hameau depuis les jardins du bord du Tarn.

MOLINES - Rue du Ruisseau

Situation



Parcelles : N° 1496

**Prescriptions -
Conservation - Restauration**

Le bâtiment sera conservé dans son intégrité de volume comme de matière.

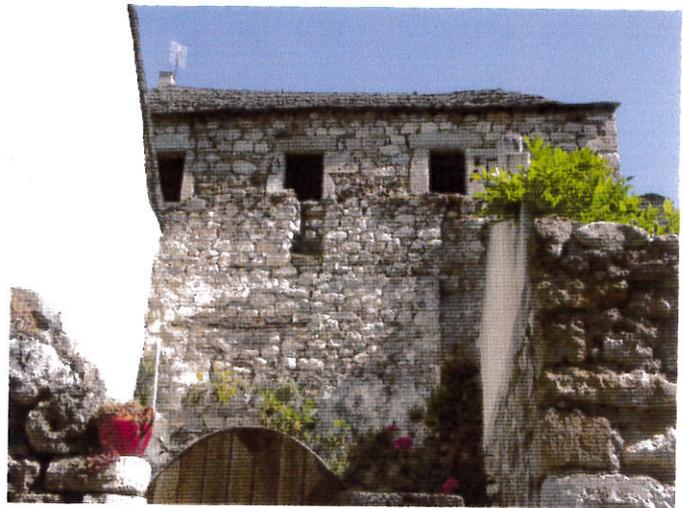
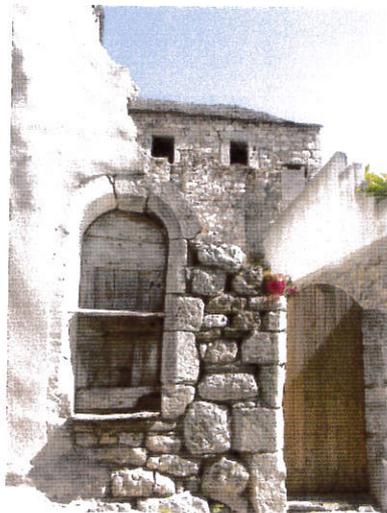
Les appentis et terrasses pourront être démolis.

COMMUNE D'ISPAGNAC - Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager

REGLEMENT - Avril 2005
D'ARTIGUES - DONJERKOVIC Architectes DPLG-DCESHMA

Dossier Informatique : Ispagnac - Ispagnac-Reglement - ISP-RG-Fiches-Molines



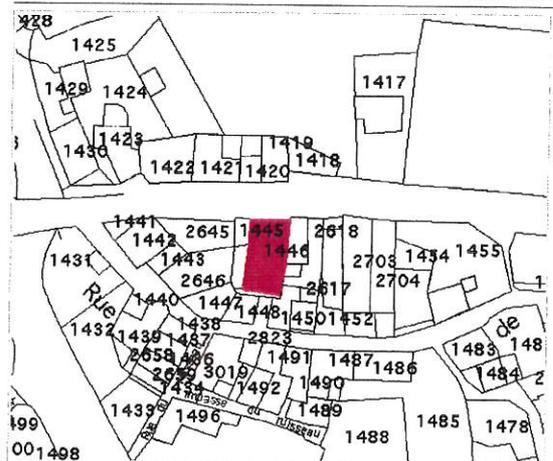


MAISON DE VILLAGE

Maison en bordure de route présentant une façade austère sur le Nord et des vestiges importants côté Sud.

MOLINES - Route N° 907b

Situation



Parcelles : N° 1445

Prescriptions -

Conservation - Restauration - Compléments

La volumétrie sera conservée.
Côté Sud, un projet de reconstruction et de complément pourra être envisagé en respectant les vestiges existants.



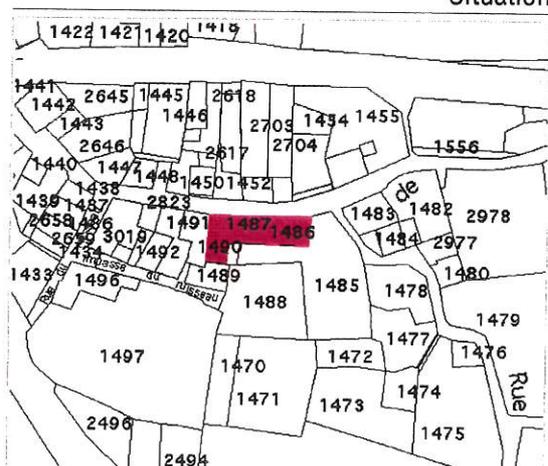


MAISON DE VILLAGE

Maison de village présentant une belle volumétrie, et constituant le premier plan du hameau depuis les jardins du bord du Tarn.

MOLINES - Rue de Molines

Situation



Parcelles : N° 1487, 1488

Prescriptions -

Conservation - Restauration - Compléments

Le bâtiment sera conservé dans son intégrité de volume comme de matière.





MAISON DE VILLAGE

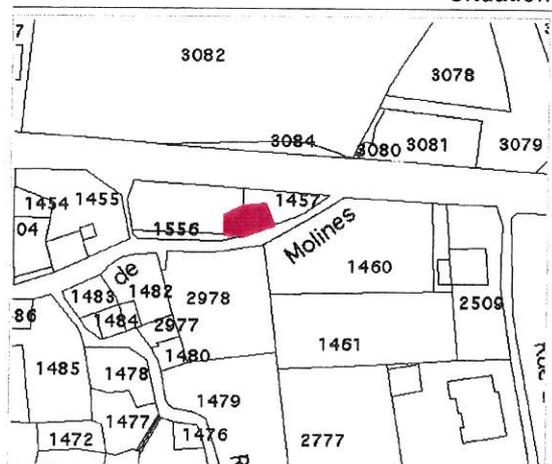
Ensemble linéaire à l'entrée du hameau.
 La façade Sud du côté des jardins participe au profil général du hameau depuis la rive du Tarn.
 La position de la parcelle à l'entrée du village confère à cet ensemble un caractère stratégique.

Prescriptions - Conservation - Restauration

Les façades et toitures devront être conservées ou restaurées en conservant le caractère des lieux. Les différences de niveaux de toiture entre les trois corps de bâtis devront rester identifiables.

MOLINES

Situation



Parcelles : N° 1457



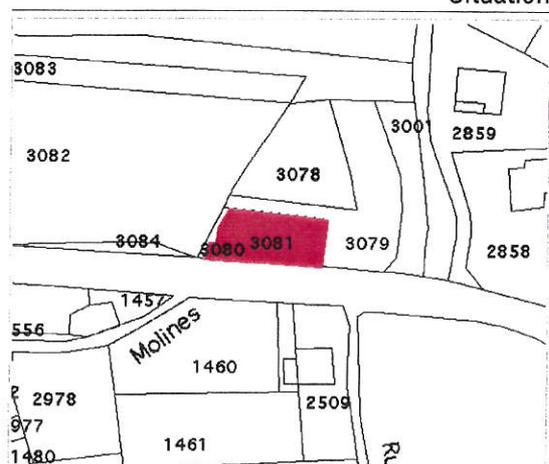


MAISON DE VILLAGE

Ensemble à l'entrée du hameau constitué d'un corps d'habitation à 5 travées et d'un corps à usage agricole.

MOLINES - Route N° 907b

Situation



Parcelles : N° 3080 & 3081

**Prescriptions -
Conservation**

La volumétrie comme les façades seront conservées.
En cas d'ouvertures nouvelles sur la partie à usage agricole, la taille, les proportions et la position de celles-ci seront soigneusement étudiées afin de ne pas perdre la massivité de ce volume.



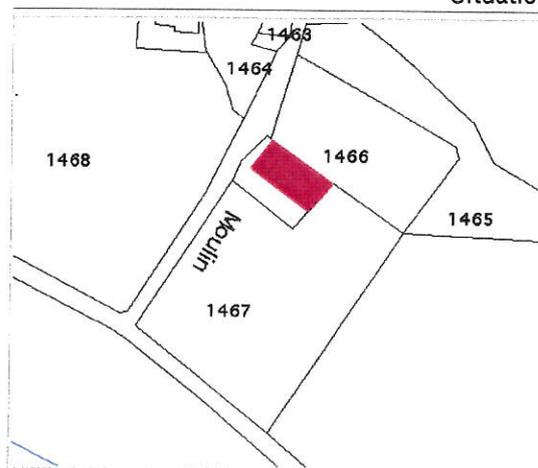


MOULIN

Un des plus importants moulins du hameau encore en état.

MOLINES - Rue du vieux moulin

Situation



Parcelles : N° 1467

**Prescriptions -
Conservation - Restauration**

Le volume, les toitures et les façades seront conservés ou restaurés.

